



MUNICIPALITE
DE
LUSSERY-VILLARS

Lussery-Villars, le 11 mai 2021

AU CONSEIL GENERAL
1307 LUSSERY-VILLARS

Préavis municipal N° 01/2021 - Rapport de gestion de la Municipalité et comptes 2020

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi sur les Communes, la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2020.

Le bilan et le compte d'exploitation sont établis conformément aux dispositions du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes. De même, chaque poste des comptes de fonctionnement est comparé avec le résultat de l'année précédente et le budget de l'exercice concerné.

Comme les règles régissant la tenue d'une comptabilité l'exigent, la concordance des soldes des relevés de comptes postaux et bancaires avec ceux ressortant des comptes tenus par la bourse communale a été vérifiée.

Nous portons également à votre connaissance que la fiduciaire chargée de la révision de nos comptes a effectué son contrôle le 6 mai 2021.

Ceci exposé, nous vous prions de trouver ci-après les résultats principaux des comptes 2020 :

| BILAN

	<u>01.01.2020</u>	<u>31.12.2020</u>		<u>Evolution</u>
Total de l'actif	3'201'458.27	3'206'053.77	+	4'595.50
Capital	270'592.39	277'026.15	+	6'433.76

| COMPTES D'EXPLOITATION

Excédent de <u>revenus</u> 2020 selon comptes	CHF	6'433.76
Excédent de charges 2020 selon budget	CHF	-217'050.00
Revenus supplémentaires 2020 par rapport au budget	CHF	223'483.76

<u>Exercice 2020</u>	<u>Comptes</u>	<u>Budget</u>
Impôt sur le revenu des personnes physiques	CHF 828'023.56	CHF 950'000.00

<u>Exercice 2019</u>	<u>Comptes</u>	<u>Budget</u>
Impôt sur le revenu des personnes physiques	CHF 967'599.19	CHF 930'000.00
Résultat	CHF 15'872.58	CHF -140'800.00

AMORTISSEMENTS ET FONDS DE RÉSERVE 2020

AMORTISSEMENT 2020

- Dégrév./défalcation impôts	CHF	6'686.12	
- Amort./pertes sur débiteurs	CHF	1'328.75	
- Rénovation appartement Rte d'Eclépens 2	CHF	35'973.15	
- Réseau d'eau Vy-de-Mauraz	CHF	28'000.00	
- Bâtiment des Vergers	CHF	46'665.00	
- Mise en conformité WC Auberge	CHF	2'090.00	
Sous-total			CHF 120'743.02

PRÉLÈVEMENTS AUX FONDS DE RÉSERVE 2020

- Réserve bâtiments selon préavis N° 01/2020	CHF	-35'973.15	
- Réserve pour création place de jeu	CHF	-5'186.70	
- Fin. spéciaux, déchets	CHF	-5'312.39	
Sous-total			CHF -46'472.24

ATTRIBUTIONS AUX FONDS DE RÉSERVE 2020

- Financ. spéciaux, service des eaux	CHF	38'322.55	
- Réserve pertes/débiteurs impôts	CHF	13'000.00	
- Fds de réserve pour bâtiments communaux	CHF	20'000.00	
Sous-total			CHF 71'322.55

| RÉSULTAT DÉTAILLÉ

	COMPTES		BUDGET	
Résultat 2020 avant amortissements	CHF	152'027.09	CHF	-130'200.00
Dégrév./défalcations impôts/Amort.	CHF	-8'014.87	CHF	-20'000.00
Amortissement	CHF	-112'728.15	CHF	-76'800.00
Résultat après amortissements	CHF	31'284.07	CHF	-227'000.00
Prélèvement rés. pour bâtiments 9282.500	CHF	35'973.15		
Prélèvement rés. place de jeu 9282.4	CHF	5'186.70	CHF	6'000.00
Prélèvement fin. spéc., déchets 9280.4	CHF	5'312.39	CHF	3'950.00
Attrib. aux rés. pertes/déb. impôts 9282.12	CHF	-13'000.00		
Attrib. aux rés. pour bâtiments 9282.500	CHF	-20'000.00		
Attrib. aux fin. spéc., service des eaux 9280.1	CHF	-38'322.55		
BÉNÉFICE (+) / PERTE (-)	CHF	6'433.76	CHF	-217'050.00

CONCLUSIONS

La Municipalité tient à remercier dans son ensemble le Conseil pour la confiance qu'il lui témoigne, ainsi que pour le travail effectué. De même, elle a apprécié tout au long de l'année, la collaboration des commissions qui lui apportent une aide et un soutien précieux, avec le souci constant d'une bonne gestion du bien commun.

La Municipalité exprime ses remerciements au personnel de la Commune qui contribue au bon fonctionnement de l'administration communale.

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil général d'adopter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LUSSERY-VILLARS

- **vu** le préavis N° 01/2021 concernant le rapport sur la gestion communale et sur les comptes de l'année **2020** ;
- **oui** le rapport de la Commission de gestion et des finances chargée d'étudier ce préavis ;
- **considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. **d'adopter** les comptes communaux de l'exercice 2020 ;
2. **de virer** l'excédent de revenus de CHF 6'433.76 au compte Capital ;
3. **d'approuver** la gestion de la Municipalité pour ce même exercice et de lui en donner décharge ;

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 26 avril 2021.

Le Syndic
Yvan Stutzmann

La Secrétaire
Anne-Claude Baud

Le sceau officiel de la Municipalité de Lussery-Villars est visible au centre, portant l'inscription "MUNICIPALITE DE LUSSERY-VILLARS" et "LIBERTE ET PATRIE".

Annexe : présentation des comptes 2020

Délégué municipal : Monsieur Yvan Stutzmann, Syndic